

INFORMATION À LA POPULATION

Publication communale du 12 mai 2025

Conseil communal

Suite à l'arrivée de M. Vincent Rérat au sein du Conseil communal, vous trouverez ci-dessous la nouvelle constitution :

Isabelle Tallat, Maire

Développement économique – Police – Collaboration intercommunale
Gestion du personnel – Santé et social

Camille Blaser, vice-maire

Aménagement du territoire – Permis de construire – Police des constructions

Thierry Blaser, conseiller communal

Centre de tri – Forêts – SIS HAC – Protection civile – Pâturage du Pilay – Economie rurale

Denis Gatherat, conseiller communal

Finances – Impôts – Cimetière – Equipement informatique

Daniela Hostettler, conseillère communale

Ecole – Réjouissances – Vie culturelle & associative – Sport & infrastructures

Vincent Rérat, conseiller communal

Travaux publics – Embellissement – Eclairage public
Bâtiments communaux – Environnement

Jean-François Vallat, conseiller communal

Eau potable et eaux usées – Travaux de la Combatte

Engagement d'une stagiaire pour l'année scolaire 2025-2026

À partir d'août 2025, Madame Belinda Ntse Mekolo effectuera un stage pratique 2+1 d'une année au sein de l'administration communale dans le but d'obtenir son CFC d'employée de commerce. Le Conseil communal lui souhaite plein succès dans sa formation.

Permis de construire délivrés dernièrement

Requérant : **Swisscom**
Projet : Mise en conformité formelle du facteur de correction, sans modification de site et de l'installation
N° de parcelle : 4912

Requérant : **Tardy Murielle et Lionnel**
Projet : Ouverture d'une porte-fenêtre en façade Nord, aménagement d'une terrasse avec escalier et balustrade et construction d'un mur de soutènement
Lieu-dit : La Combatte 93
N° de parcelles : 370/371

Travaux de la route de la Combatte

Dès le 16 juin 2025, les travaux de la Combatte reprendront et nécessiteront **une fermeture complète de la circulation**.

De ce fait, l'arrêt de bus « Le Clôtre » sera déplacé provisoirement devant la ferme Marchand. Par ailleurs, **l'arrêt de la place Saint-Martin ne sera plus desservi** jusqu'à nouvel avis.

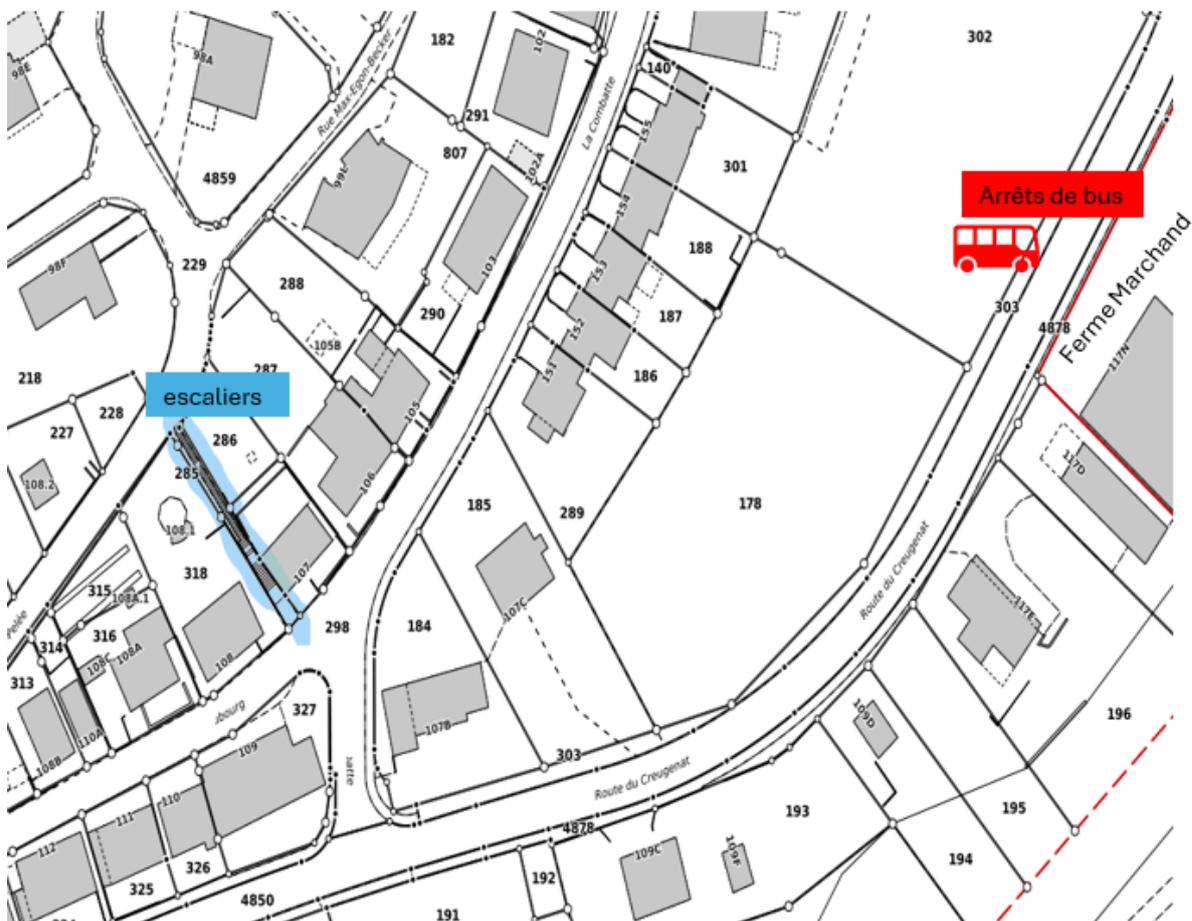
Nous recommandons aux piétons de passer par la *Ruelle du Cras* ou d'emprunter les escaliers qui mènent à la *Rue Pierre-Pelée*. Cependant, un passage par la Combatte sera en principe possible pour les piétons, l'entreprise mettra en place des indications à ce sujet.

L'établissement KZA restera accessible uniquement depuis le bas du village. L'accès au Tourisme Équestre Courtedoux sera possible, selon l'avancement des travaux, soit par le haut ou le bas du village, soit par la piste de chantier réservée pour le Tourisme Équestre.

Les riverains pourront accéder à leurs bâtiments soit par le haut ou le bas du village en fonction de la progression du chantier.

Une réouverture temporaire de la route sera mise en place durant les vacances estivales.

Les Autorités communales remercient chaleureusement la population pour sa compréhension tout au long de ce chantier important.



Personnes méritantes

Les personnes qui se sont distinguées dans le courant de l'année 2024 sur le plan **sportif** ou **culturel** seront récompensées par la commune. Le Conseil communal arrêtera prochainement la liste. Par conséquent, il vous est possible d'annoncer une personne ou société méritante en déposant un descriptif succinct de la performance à récompenser au secrétariat communal (aureline.meyer@courtedoux.ch) **avant le 30 mai 2025**.

Cette annonce s'adresse également aux sociétés locales.



DÉCOUVREZ, RENCONTREZ ET ÉCHANGEZ !

Besoin d'un coup de main pour tailler les arbres du verger ?
À la recherche d'un covoiturage ou d'une personne pour vous aider à apprendre une nouvelle langue ?

Postez une annonce dans l'espace *Échange et entraide* ! 😊

TÉLÉCHARGEZ
L'APPLICATION !



DISPONIBLE SUR IOS
ET ANDROID

VISITEZ LE SITE
INTERNET !



REGION-HAUTEAJOIE.CH